



Un ménage limousin sur quatre est en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement

Dans un contexte de crise économique, la hausse du prix de l'énergie peut accroître les difficultés des ménages pour faire face aux dépenses nécessaires pour se chauffer ou se déplacer. Ces dépenses énergétiques peuvent avoir un effet non négligeable sur les conditions de vie des ménages, contribuant au développement des situations de précarité et participant à la pauvreté.

En Limousin, un ménage sur quatre est considéré comme vulnérable d'un point de vue énergétique pour ce qui concerne le logement. Les ménages aux revenus les plus modestes sont logiquement les plus touchés mais les caractéristiques de l'habitat, en particulier les performances énergétiques, la taille des logements et le type de combustible participent au constat.

En outre, un ménage limousin sur six est confronté à la vulnérabilité énergétique liée aux dépenses de carburant, en raison notamment d'un habitat moins dense et d'un éloignement plus important des pôles d'emplois, des équipements et des services.

Au final, le Limousin fait partie des régions où le risque de vulnérabilité énergétique liée tant au logement qu'aux déplacements est le plus marqué.

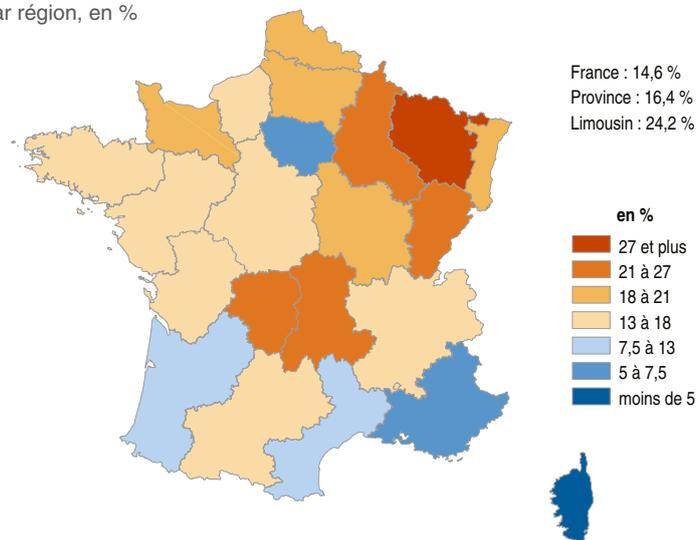
Frédéric Châtel, Abdelkader Hazem, Damien Noury, Insee
Vincent Monchatre, Dreal Limousin

Un contexte de crise économique, des trajets domicile-travail qui s'allongent et une hausse du prix de l'énergie sont autant d'éléments dont le cumul interroge sur les dépenses engagées pour se chauffer ou se déplacer. Leur impact n'est pas sans effet sur les conditions de vie des ménages : elles peuvent accroître les situations de précarité, participer à la pauvreté et induire des comportements dommageables pour la santé (restriction du chauffage ou de l'aération du logement).

La vulnérabilité liée aux dépenses énergétiques et sa prévention sont des enjeux de développement durable. Sur le plan environnemental, la réduction des consommations énergétiques doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de faire face à la raréfaction des ressources. Compte tenu du poids de l'énergie dans le budget des familles modestes, l'enjeu social est prégnant. C'est également un enjeu économique pour le secteur du bâtiment, tant en termes de formation que

1 Le Limousin parmi les régions où la vulnérabilité énergétique liée au logement est la plus marquée

Proportion de ménages vulnérables pour les dépenses d'énergie liées au logement, par région, en %



Source : Insee, Recensement 2008, Enquête Revenus fiscaux et sociaux, RDL - SOeS - Anah



de création d'emplois. Ce sujet est au cœur du projet de loi en cours sur la transition énergétique, qui propose différents dispositifs visant notamment à réduire la consommation énergétique de moitié d'ici 2050 et la rénovation de 500 000 logements par an en France. Ces politiques devront être déclinées localement et reposent sur une connaissance précise de la situation locale.

Un ménage sur quatre vulnérable énergétique pour le logement

En Limousin, un ménage sur quatre consacre plus de 8 % de son revenu disponible aux dépenses d'énergie liées au chauffage ou à la production d'eau chaude sanitaire dans son logement. Ainsi, pour ces 83 000 ménages limousins, la dépense annuelle représente plus d'un mois de leurs revenus. Ils seront considérés dans cette étude comme étant en situation de « vulnérabilité énergétique » (*méthodologie*).

Avec la Lorraine, l'Auvergne et la Franche-Comté, le Limousin fait partie des régions où l'exposition à la vulnérabilité énergétique est la plus marquée : 24 % des ménages limousins contre 16 % en province (*figure 1*). Le parc de logements limousin est davantage qu'en France constitué de bâti ancien, dans l'ensemble plus énergivore que les bâtiments récents, même si une partie est de bonne qualité. De plus, des revenus plus faibles qu'en France et des conditions climatiques moins favorables que dans le Sud et l'Ouest expliquent également cette situation.

La vulnérabilité énergétique à la croisée du revenu et du logement

Être en situation de vulnérabilité énergétique pour le logement correspond au fait d'avoir une dépense pour l'énergie élevée par rapport aux revenus. Les deux dimensions peuvent avoir un effet.

Les ménages aux revenus faibles sont davantage exposés que les autres : dans la région, 31 % des ménages vulnérables ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté contre 15 % pour l'ensemble des ménages (*figure 2*). Ce seuil correspond à un revenu disponible d'environ 1 000 euros mensuels pour une personne seule et 1 500 euros pour un couple sans enfant. Inversement, seuls 7 % des ménages vulnérables ont un niveau de vie supérieur à deux fois le seuil de pauvreté.

Les facteurs de vulnérabilité se cumulent parfois. Les ménages aux revenus les plus faibles vivent ainsi plus souvent que les autres dans des logements construits avant 1975, moins efficaces en termes énergétiques, ce qui renforce le risque de vulnérabilité découlant du seul revenu. Au-delà de la performance énergétique du logement, sa taille peut aussi être un facteur aggravant.

Un ménage vulnérable sur deux est âgé

Dans leur logement, les ménages jeunes (moins de 30 ans) et âgés (plus de 60 ans), sont plus souvent exposés à la vulnérabilité énergétique que les autres. Un revenu plus faible constitue une première cause.

Les ménages jeunes ou âgés sont d'abord, plus que les autres, composés d'une seule personne, et ont donc un revenu unique. Les jeunes comptent davantage d'inactifs (étudiants ou chômeurs n'ayant jamais travaillé) et les jeunes actifs ont plus souvent des revenus bas de début de carrière. Les ménages jeunes dont la dépense énergétique pour le logement dépasse 8 % du revenu disponible ont ainsi plus fréquemment de très faibles revenus que la moyenne des ménages (six jeunes vulnérables sur dix sont inactifs ou chômeurs n'ayant jamais travaillé). Ils sont presque tous locataires. Le fait de résider très majoritairement en appartement, dans des logements plus petits que ceux des autres ménages, ne vient pas compenser la faiblesse du revenu.

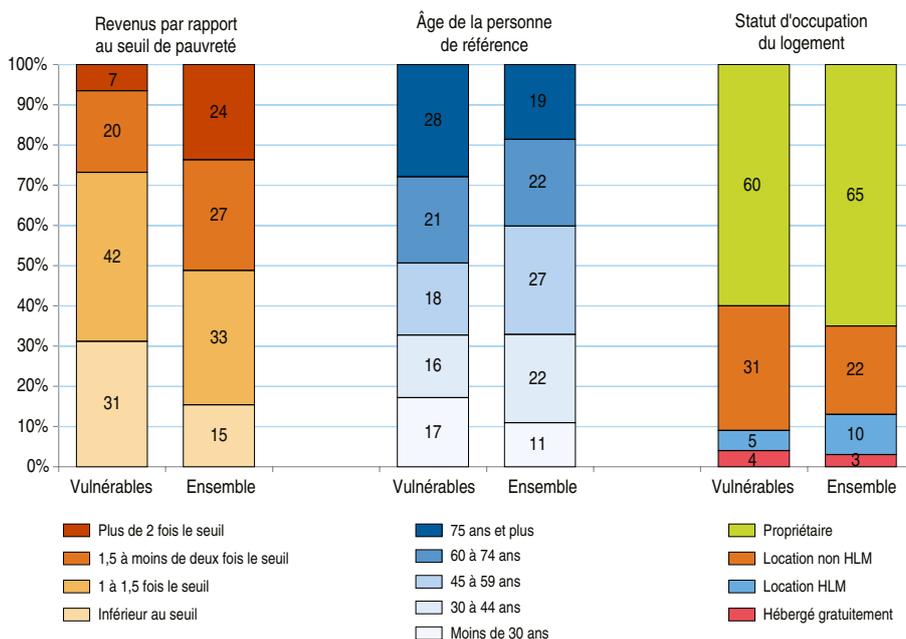
Les générations âgées sont composées principalement de retraités, avec des revenus souvent plus faibles que les actifs (anciens agriculteurs, ouvriers...). Dans un ménage vulnérable énergétique limousin sur deux, la personne de référence a plus de 60 ans (*définitions*). Les ménages vulnérables âgés ont des revenus plus élevés que les ménages vulnérables jeunes, mais ils occupent plus souvent de grands logements. En Limousin, un ménage vulnérable sur quatre est composé d'une personne de plus de 60 ans, vivant seule dans un logement d'au moins 70 m². Ces logements engendrent des coûts de chauffage plus importants que ceux de taille plus petite.

Les locataires du parc privé plus souvent vulnérables

En France comme en Limousin, être propriétaire et être confronté à la vulnérabilité énergétique dans son logement peuvent aller de pair. Trois ménages vulnérables sur cinq sont propriétaires, chiffre en adéquation avec la présence importante de propriétaires dans la région. Chez les ménages vulnérables âgés, cette proportion atteint même quatre sur cinq. En Limousin, la vulnérabilité énergétique concerne 23 % des ménages propriétaires de leur logement. Parmi eux, beaucoup disposent de revenus faibles ou modestes : plus de 6 000 d'entre eux ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, et 30 000 un niveau de vie inférieur à 1 500 euros par mois. Dans ces conditions, la rénovation du logement pourrait être difficilement assumée. Chez les locataires, l'exposition à la vulnérabilité énergétique varie fortement selon qu'ils résident dans le parc privé ou dans un logement HLM. Dans l'ensemble, les ménages locataires du parc privé sont trois fois plus souvent touchés que ceux vivant en HLM. Ceci est lié aux efforts de réhabilitation énergétique du parc HLM engagés ces dernières années. Les locataires hors HLM sont aussi davantage touchés que les ménages propriétaires.

2 Les ménages âgés ou locataires du parc privé sont plus souvent exposés à la vulnérabilité énergétique liée au logement

Répartition des ménages vulnérables énergétiques logement et de l'ensemble des ménages limousins selon le niveau de vie, l'âge de la personne de référence et le statut d'occupation du logement, en %



Source : Insee, Recensement 2008, Enquête Revenus fiscaux et sociaux, RDL - SOeS - Anah

Un ménage limousin sur six vulnérable pour ses dépenses de carburant

Un ménage limousin sur six consacre plus de 4,5 % de son revenu disponible aux frais de carburant liés aux déplacements contraints en voiture, pour les trajets domicile-travail et l'accès à certains services (achats, soins, démarches administratives), soit plus du double de la valeur médiane française. Un tel ménage sera considéré ici comme étant vulnérable quant à ses dépenses de carburant, ou « vulnérable déplacement ». Comme pour l'énergie liée au logement, la vulnérabilité énergétique liée au carburant est plus marquée qu'en province (un ménage de province sur huit). Le Limousin fait partie des régions les plus exposées. Un habitat moins dense et un éloignement plus important des pôles d'emplois, des équipements et des services contribuent à expliquer cette spécificité régionale.

Beaucoup d'actifs parmi les ménages vulnérables pour leurs déplacements

Comme celle liée à l'énergie pour le logement, la vulnérabilité liée à la dépense de carburant concerne plus souvent les ménages à faible revenu : 25 % des ménages vulnérables sont sous le seuil de pauvreté et 88 % ont un niveau de vie inférieur à moins de deux fois ce seuil (contre 76 % pour l'ensemble des ménages). Mais la vulnérabilité « carburant » décroît moins fortement avec le revenu que celle liée aux dépenses d'énergie du logement. Elle touche en effet davantage les personnes actives. Dans 70 % des ménages vulnérables, la personne de référence est active (*définitions*), alors que les ménages d'actifs ne représentent que 53 % des ménages limousins.

Les agriculteurs sont surreprésentés parmi les ménages « vulnérables déplacement » : ils constituent 7 % des ménages exposés alors qu'ils ne représentent que 3 % de l'ensemble des ménages limousins. S'ils travaillent très majoritairement dans leur commune de résidence, ils habitent en revanche plus souvent que les autres actifs loin des pôles de service. Les ménages ouvriers sont, eux aussi, davantage touchés. Les ouvriers travaillent moins souvent que les autres groupes socioprofessionnels dans la commune où ils résident, et notamment que les employés, dont les revenus sont comparables.

À l'inverse, les retraités sont peu concernés (41 % des ménages de la région mais seulement 20 % des ménages vulnérables) : même s'ils effectuent des déplacements vers les services, ils ne sont pas concernés par les déplacements domicile-travail.

Vulnérabilité « déplacement » : surtout hors des villes

La vulnérabilité liée à la dépense de carburant distingue les villes du reste du territoire.

Le territoire limousin hors grandes, moyennes et petites agglomérations (*i.e.* hors « pôles », selon la terminologie du Zonage en aires urbaines 2010) accueille 82 % des ménages exposés, mais seulement 49 % de l'ensemble des ménages limousins.

Les couronnes périurbaines de Limoges, Brive, Tulle et Guéret se distinguent par des déplacements importants : plus de 90 % des ménages possèdent une voiture, et près de 60 % utilisent ce moyen pour leurs déplacements domicile-travail. Ainsi, malgré des revenus en moyenne plus importants que la moyenne limousine, en particulier dans la première couronne de Limoges, la dépense de carburant, ramenée au revenu, expose davantage de ménages à la vulnérabilité qu'en moyenne en Limousin. Dans certains territoires éloignés des pôles, et situés le long d'axes autoroutiers rapides permettant un accès aisé à Limoges, c'est même une grande partie des ménages qui sont dans ce cas (*figure 3*).

Les communes dites « hors influence des pôles » hébergent à elles seules 38 % des ménages qui sont vulnérables du fait de leurs dépenses de carburant alors que seuls 20 % des ménages de la région y résident. Un ménage sur trois y est vulnérable. Certes, ces espaces comptent une proportion élevée de ménages retraités (un ménage sur deux), qui n'effectuent pas de déplacements domicile-travail. Mais l'éloignement des services engendre des coûts d'accès parmi les plus élevés des espaces limousins. Les revenus y sont en outre plus faibles que la moyenne limousine. Le centre-est de la Creuse, le Plateau de Millevaches ou la Xaintrie font partie des territoires limousins où la part de ménages vulnérables est la plus élevée.

4 Les espaces hors influence urbaine limousins cumulent les vulnérabilités

Proportion de ménages vulnérables énergétiques par type d'espace du Zonage en aires urbaines 2010

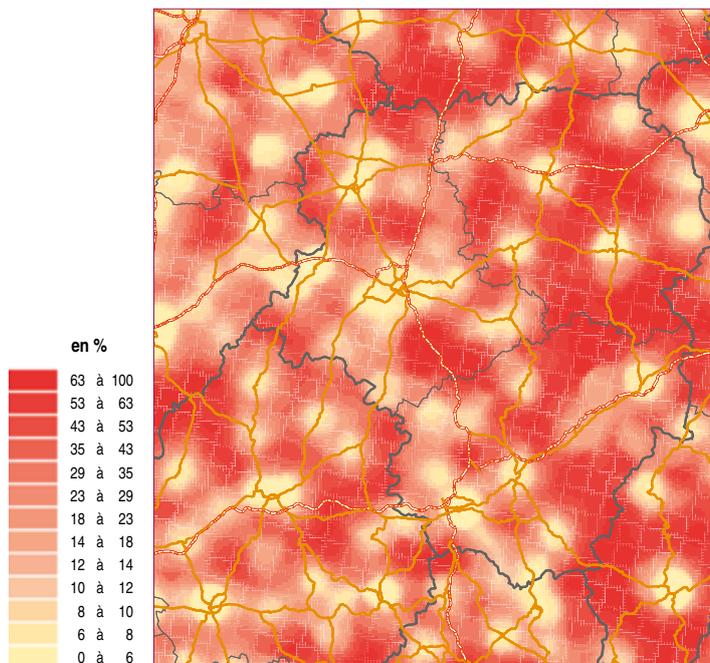
	Vulnérabilité logement	Vulnérabilité déplacement
Pôles de Limoges et de Brive	—	—
Pôles de Guéret, Tulle, Saint-Junien et Ussel	=	—
Petits pôles et leurs couronnes	+	—
Couronnes des grands et moyens pôles et multipolarisé des grandes aires	=	+
Espace hors influence des pôles et autres communes multipolarisées	+	+

+ : Part de ménages vulnérables supérieure à la moyenne limousine
 — : Part de ménages vulnérables inférieure à la moyenne limousine
 = : Part de ménages vulnérables proche de la moyenne limousine

Source : Insee, Recensement 2008, Enquête Revenus fiscaux et sociaux, RDL - SOeS - Anah

3 Une vulnérabilité liée aux déplacements marquée dans certains espaces hors des villes

Proportion de ménages vulnérables pour les dépenses de carburant liées à leurs déplacements, en Limousin, en %, données lissées sur 8 km



Source : Insee, Recensement 2008, Enquête Revenus fiscaux et sociaux, RDL - SOeS - Anah

La « double peine » énergétique

La vulnérabilité énergétique liée au logement et celle liée au carburant affectent différemment les territoires limousins : les pôles urbains de Limoges et de Brive sont dans les deux cas les moins touchés (*figure 4*). Les petites villes présentent davantage de vulnérabilité liée au logement. À l'inverse, les couronnes périurbaines, plus aisées ou avec un parc de logement plus récent, sont davantage exposées à celle liée à la consommation de carburant. Enfin, les espaces les plus éloignés des villes cumulent les taux de vulnérabilité les plus élevés.

En Limousin, un ménage vulnérable énergétique pour ses déplacements sur trois l'est aussi pour l'aspect résidentiel ; et un ménage vulnérable logement sur quatre l'est aussi pour les déplacements. Ainsi, 6 % des ménages limousins (21 000 ménages) cumulent les deux types de vulnérabilité. C'est deux fois plus qu'en province. Avec l'Auvergne, le Limousin est la région où ce taux est le plus élevé. Le revenu constitue un déterminant fort de cette double exposition : 43 % des ménages doublement vulnérables vivent sous le seuil de pauvreté contre 15 % des ménages limousins.

Chauffage au fioul : fortement lié aux situations de vulnérabilité

Être confronté à la vulnérabilité énergétique dans son logement varie fortement selon le combustible utilisé. Parmi les ménages chauffés au fioul ou, plus rarement, au gaz en citerne ou bouteilles, plus d'un sur deux est dans cette situation.

L'usage du fioul est davantage répandu dans les logements anciens, en particulier les maisons des années 50 à 70. À revenu du ménage équivalent, être exposé à la vulnérabilité énergétique est beaucoup plus fréquent dans les logements chauffés au fioul. Dans les logements anciens, ce mode de chauffage peut pâtir du faible rendement des chaudières à combustible âgées, et se cumuler avec une mauvaise isolation. En Limousin, 37 000 ménages résidant dans une maison d'avant 1975 et chauffée au fioul sont exposés, soit 45 % des ménages vulnérables de la région.

Des espaces ruraux davantage touchés

La vulnérabilité liée aux dépenses de chauffage touche de façon inégale les territoires limousins. Du fait de leur poids démographique, les grands pôles urbains de Limoges et de Brive concentrent un effectif important de ménages exposés (20 000

ménages), mais ces territoires sont, proportionnellement à leur population, moins touchés que les autres. À l'opposé, les petits pôles et les espaces hors influence des villes sont les plus affectés : un ménage sur trois y est vulnérable (31 000 ménages). Les pôles de Guéret, Tulle, Saint-Junien et Ussel ainsi que les couronnes périurbaines se trouvent dans une situation intermédiaire.

Alors qu'ils comptent la même proportion de ménages à faibles revenus, les grands pôles sont moins touchés que les petits et moyens pôles et que les territoires hors influence urbaine. En effet, les ménages à faibles revenus des grands pôles vivent moins souvent que les autres dans un logement de grande taille.

Et si le prix de l'énergie augmentait...

Les prix à la consommation des produits énergétiques ont globalement augmenté depuis dix ans, avec des variations à court terme parfois marquées. Deux scénarios « d'école » permettent d'estimer combien de ménages se retrouveraient en situation de vulnérabilité du fait de leurs dépenses d'énergie pour le chauffage et quel serait leur profil.

Si le prix des énergies augmentait de 25 % (respectivement 50 %), à revenu constant et sans tenir compte des comportements

Définitions

La personne de référence du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé. La personne de référence de la famille est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent de la famille monoparentale.

de substitution liés à cette hausse, la situation des ménages vulnérables identifiés jusqu'ici s'aggraverait et 28 000 nouveaux ménages (respectivement 52 000) passeraient au-delà d'un taux d'effort énergétique de 8 %. La vulnérabilité énergétique liée au logement toucherait 33 % (respectivement 40 %) des ménages limousins contre 24 % aujourd'hui.

Le profil des ménages « nouvellement » affectés se rapprocherait de celui des ménages auparavant moins touchés : des revenus plus élevés que les vulnérables d'origine, des ménages davantage urbains, davantage chauffés au gaz et plus souvent composés de familles. ■

Méthodologie

Cette étude rapproche, pour chaque ménage, le revenu disponible ainsi que les dépenses d'énergie pour le logement (chauffage et eau chaude sanitaire), et les dépenses de carburant pour certains déplacements en voiture (domicile-travail, domicile-études et déplacements pour achats, soins et démarches administratives). Pour chaque ménage est calculée la part de la dépense d'énergie dans le revenu, ou « taux d'effort énergétique ». Un ménage dont le taux d'effort énergétique pour le logement est supérieur au seuil de 8 %, qui est le double du taux d'effort médian des ménages en France métropolitaine, sera considéré ici comme étant exposé à la vulnérabilité énergétique liée au logement. Pour les dépenses de carburant, le seuil d'exposition à la vulnérabilité est fixé à 4,5 % du revenu disponible, qui est également le double du taux d'effort médian métropolitain. Les ménages ayant un revenu par unité de consommation supérieur au double du revenu médian sont néanmoins exclus des ménages vulnérables.

Pour un ménage, le Recensement de la population fournit à la fois les caractéristiques sociodémographiques et celles de son logement. Le millésime 2008, utilisé ici, est, pour l'instant, le dernier qui renseigne de façon exhaustive sur la période de construction du logement.

Le revenu disponible d'un ménage est modélisé à partir de ses caractéristiques au Recensement, par une méthode économétrique combinant régressions quantile et logistique, qui permet une meilleure estimation des revenus faibles ou élevés que les méthodes classiques.

L'estimation des dépenses énergétiques liées au logement met en œuvre le modèle développé par l'ANAH, qui fournit une distribution des Diagnostics de performance énergétique (DPE) par segment du parc (période de construction, habitat collectif/individuel...). Ce modèle a été enrichi d'une correction climatique communale ainsi que d'une prise en compte d'une éventuelle sous-occupation des logements.

Les déplacements domicile-travail sont connus grâce à la question du Recensement de la population sur la commune de travail. Les déplacements pour autre motif que domicile/travail sont estimés à partir de l'Enquête nationale transport et déplacements (ENTD 2008). Les dépenses de carburant liées aux déplacements sont calculées grâce à la mise en œuvre du distancier Loxane et du modèle Copert 4.

Pour en savoir plus :

- « Vulnérabilité énergétique - Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget », Insee Première n°1530, janvier 2015.
- « Premier rapport de l'Observatoire national de la précarité énergétique - Définitions, indicateurs, premiers résultats et recommandations », Ademe, septembre 2014.
- Le Zonage en aires urbaines 2010 : www.insee.fr/fr (Rubrique Définitions et méthodes / Géographie administrative et d'études / Le zonage en aires urbaines).

